



Bureau des radiocommunications

(N° de Fax direct +41 22 730 57 85)

Circulaire administrative
CA/141

28 juillet 2004

**Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT et aux Membres
du Secteur des radiocommunications**

Objet: Séminaire biennal du Bureau des radiocommunications
(Genève, 15-19 novembre 2004)

1 J'ai l'honneur de vous rappeler que le Bureau des radiocommunications organise, tous les deux ans, au siège de l'UIT à Genève, un séminaire qui porte sur l'utilisation du spectre et des orbites des satellites géostationnaires, et en particulier sur l'application des dispositions du Règlement des radiocommunications de l'UIT.

2 Le Bureau des radiocommunications a le plaisir de vous annoncer que le prochain séminaire aura lieu à Genève, au siège de l'UIT, du 15 au 19 novembre 2004.

3 Comme le montre le programme ci-joint (**Annexe 1**), le séminaire de 2004 couvrira les aspects relatifs à la gestion internationale des fréquences dans les services de Terre et les services spatiaux, y compris les travaux correspondants des Commissions d'études de l'UIT-R. Une attention particulière sera apportée aux procédures du Règlement des radiocommunications adoptées par la CMR-03 et aux décisions prises par la Conférence régionale des radiocommunications, à sa première session, en ce qui concerne la planification de la radiodiffusion numérique de Terre dans certaines parties des Régions 1 et 3, dans les bandes 174-230 MHz et 470-862 MHz. Des ateliers permettront aux participants de se familiariser avec les procédures de notification de l'UIT ainsi qu'avec un certain nombre de logiciels et de publications électroniques que le Bureau des radiocommunications met à la disposition des Etats Membres et des Membres du Secteur des radiocommunications.

4 Le dernier séminaire biennal de 2002 ayant été une réussite, à en juger par les résultats obtenus, les mêmes dispositions seront prises pour le séminaire de 2004. Les exposés et les ateliers se tiendront donc simultanément dans des salles différentes, permettant ainsi aux participants de préparer leur programme, selon leurs intérêts, alternant entre exposés ou ateliers des services de Terre ou des services spatiaux.

5 Un service d'interprétation simultanée sera assuré dans les trois langues de travail de l'UIT (français, anglais, espagnol) pour les exposés et les discussions. Les ateliers se tiendront dans trois groupes distincts, un pour chaque langue de travail. Un CD-ROM contenant la documentation dans les trois langues sera distribué à l'ouverture du séminaire. La documentation sera postée sur ITU TIES (www.itu.int) et sera également mise, sur demande, à la disposition des intéressés après le séminaire, pour la formation professionnelle au sein des administrations.

6 Les administrations des Etats Membres ainsi que les Membres du Secteur des radiocommunications sont invités à assister au séminaire. Les administrations et les Membres qui envisagent de participer au séminaire sont priés de faire part de leur intention au moyen du formulaire ci-joint (**Annexe 2**), de préférence d'ici au **30 septembre 2004**.

Etant donné la charge de travail prévue au cours des ateliers, les participants sont invités à apporter leur ordinateur portable.

7 Les frais de voyage et de logement des participants sont à la charge des administrations concernées. Un certain nombre d'hôtels de Genève et des environs ont accepté d'accorder des prix préférentiels aux délégués participant aux conférences et réunions de l'UIT. Vous trouverez la liste de ces hôtels ainsi que les dispositions à prendre pour les réservations sur le site web de l'UIT (<http://www.itu.int/travel/index-fr.html>). Les réservations doivent être faites par les délégués à leurs noms, sans passer par l'intermédiaire d'une agence de voyage ou d'une compagnie d'aviation. Les réservations sont à envoyer directement à l'hôtel par lettre ou télécopie au moyen du formulaire figurant à l'**Annexe 3**.

8 Compte tenu des difficultés auxquelles ont à faire face les pays les moins avancés (PMA), l'UIT offrira une bourse à chacun d'entre eux. Celle-ci comprendra le coût d'un billet d'avion aller-retour en classe économique et une indemnité journalière de subsistance destinée à couvrir les repas et les dépenses imprécises pendant le séminaire. Les réservations ainsi que les frais d'hébergement seront pris en charge par l'UIT. Les personnes qui remplissent les conditions requises pour l'obtention de cette bourse sont priées de remplir le formulaire de l'**Annexe 4** et de le renvoyer à l'UIT avant le 30 septembre 2004.

9 Nous vous rappelons que pour les ressortissants de certains pays, l'entrée et le séjour sur le territoire de la Suisse sont soumis à l'obtention d'un visa. Ce visa doit être demandé et obtenu de la représentation de la Suisse auprès de votre pays (ambassade ou consulat) ou, à défaut, de celle la plus proche de votre pays de départ. En cas de problème, l'Union peut, sur demande officielle de l'administration ou de la société que vous représentez, intervenir auprès des autorités suisses compétentes pour faciliter l'émission de ce visa. Cette demande doit comporter le nom et les fonctions de la/des personne(s) pour la/lesquelles le visa est demandé, et en annexe, la copie du formulaire d'enregistrement approuvé pour la conférence ou réunion de l'Union.

10 La participation au séminaire est gratuite pour les Etats Membres et les Membres du Secteur des radiocommunications. Cependant, en application des décisions prises par le Conseil de l'UIT, une participation de 1.000 CHF sera demandée aux non-membres. Ce montant devra être versé au moment de l'enregistrement.

11 Le séminaire commencera à 9 h 30 le 15 novembre 2004; l'enregistrement sera possible à partir de 8 h 30. Les précisions relatives aux salles de réunion seront affichées sur les écrans placés aux entrées du siège de l'UIT.

12 Pour les participants des Etats Membres relevant de la zone de planification de la CRR (c'est-à-dire, les Etats Membres de la Région 1 de l'UIT (à l'exception de la Mongolie) et la République islamique d'Iran), un atelier complémentaire aura lieu les 18 et 19 novembre 2004 (parallèlement au programme envisagé pour les services spatiaux). Les participants intéressés doivent en informer le Secrétariat du BR sur le formulaire d'enregistrement afin de permettre au Bureau des radiocommunications de prendre les dispositions nécessaires.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'assurance de ma haute considération.

V. Timofeev

Directeur du Bureau des radiocommunications

Annexes: 4

Distribution:

- Administrations des Membres de l'UIT
- Autres membres du Secteur des radiocommunications (CV 238)
- Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure
- Président et Vice-Présidents du Groupe consultatif des radiocommunications
- Président et Vice-Présidents de la Réunion préparatoire à la Conférence
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications
- Secrétaire général de l'UIT, Directeur de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

SEMINAIRE BIENNAL DU BUREAU DES RADIOCOMMUNICATIONS
(Genève, 15-19 novembre 2004)

Annexe 1

Programme provisoire

Dates	Salle B	Salles C1 et C2
	<i>Exposés</i>	<i>Ateliers</i>
Lundi 15 novembre 2004		
Matin	Introduction: Rôle du BR Activités des Commissions d'études CMR-07 Aperçu des dispositions réglementaires applicables aux services de Terre	
Après-midi	Services spatiaux: 1 Aperçu des fonctions du Département des services spatiaux 2 Procédures d'attribution des ressources de l'orbite/du spectre - Aperçu 3 Recouvrement des coûts pour les fiches de notification des réseaux à satellite (principes et application) 4 CMR-03 (principales caractéristiques des services non planifiés) 5 Coordination des réseaux à satellite 6 Préface et fiches de notification pour les systèmes à satellite	Services de Terre: 1 Page Web du Département des Services de Terre 2 Familiarisation avec la BRIFIC

Mardi 16 novembre 2004		
Matin	Services de Terre (en général): 1 TerRaSys (aperçu, composants et statut de sa mise en application) 2 Fiches de notification et formats de notification pour les services de Terre 3 BRIFIC, Web et sujets connexes	Services spatiaux: 1 Recevabilité des fiches de notification relatives aux services spatiaux - Règles et application 2 BRIFIC (services spatiaux) et page Web du Département SSD du BR
Après-midi	Services spatiaux: 1 Structure des données de la base de données SNS 2 Logiciel SpaceCap 3 Logiciel SpacePub 4 Logiciel SpaceQuery 5 Logiciel SpaceValidation 6 Système GIMS 7 Application de progiciels la soumission des fiches de notification des réseaux à satellite	Services de Terre: 1 Fiches de notification pour les services de radiodiffusion et logiciel de validation correspondant 2. Fiches de notification pour les services fixe et mobile et logiciel de validation correspondant 3 Utilisation de TerRaNV et du Web

Mercredi 17 novembre 2004		
Matin	Services de Terre (radiodiffusion): 1 Plans de radiodiffusion 2 Radiodiffusion à ondes décimétriques (y compris les questions traitées par la CMR-03) 3 Procédure au titre de l'Article 11	Services spatiaux: 1 Familiarisation avec les fiches de notification des systèmes à satellite et éléments de données requis (Appendice 4) 2 Exercices spécifiques sur la soumission des fiches de notification et application des progiciels (<i>à suivre</i>)
Après-midi	Services spatiaux: 1 Plans et Listes pour les services spatiaux (Appendices 30/30A) 2 Plan d'allotissement (Appendice 30B) 3 CMR-03 (principales caractéristiques des services planifiés)	Services de Terre: 1 Notification électronique pour le service de radiodiffusion 2 Utilisation du logiciel de planification pour les services de radiodiffusion

Jeudi 18 novembre 2004		
Matin	Services de Terre (radiodiffusion): 1 Résultats de la CRR-04 2 Préparatifs en vue de la CRR-06 3 Réactions des ateliers	Services spatiaux: 1 Exercices spécifiques sur le traitement des fiches de notification: – analyse de compatibilité – examen technique et réglementaire – Plans des services spatiaux – coordination des stations de Terre – CR/D (à suivre)
Après-midi	Services spatiaux: 1 Notification et enregistrement des assignations 2 Assistance technique et réglementaire (y compris coordination des stations terriennes et analyse de la compatibilité des systèmes à satellite) 3 Services spatiaux en ligne: – SNL en ligne – SNS en ligne	Services de Terre: 1 Formats de présentation des besoins pour la radiodiffusion numérique 2 Utilisation du logiciel pour l'établissement des formats électroniques des besoins

Vendredi 19 novembre 2004		
Matin	Services de Terre (fixe, mobile et autres que la radiodiffusion): 1 Plans pour les services fixe et mobile 2 Procédure au titre de l'Article 11 3 Utilisation des bandes partagées 4 Questions traitées par la CMR-03 et par la CRR-04 5 Publications de service	Services spatiaux: (suite des ateliers du mercredi et du jeudi matin)
Après-midi	Discussion générale Clôture du séminaire	

ANNEXE 2



Formulaire d'enregistrement Séminaire biennal du Bureau des radiocommunications Genève, Suisse, 15 - 19 novembre 2004

Bureau des radiocommunications

M. Mme Mlle:
(nom) (prénom)

Accompagné(e) de
(nom) (prénom)

1. REPRÉSENTATION

Nom de l'Etat Membre:

Nom du Membre du Secteur:

Non-membre:

☐

2. ADRESSE OFFICIELLE

Nom de la compagnie:

Adresse/Rue:

Ville/Etat/Code/Pays:

Tél.: Fax:

E-mail: En cas d'urgence:

3. DOCUMENTS

☐

Anglais

☐

Français

☐

Espagnol

4. ATELIER CRR

☐

oui

☐

non

Date: Signature:

Réservé au Secrétariat du BR

Approuvé (si nécessaire)

Section personnelle

Section Durant la réunion

Casier

A retourner dûment complété au Bureau des radiocommunications

Place des Nations
CH-1211 Genève 20
Suisse

Téléphone: +41 22 7305802
Téléfax: +41 22 7306600
Email: linda.kocher@itu.int

ANNEXE 3 - ANNEX 3 - ANEXO 3

Ce formulaire de confirmation est à **adresser directement à l'hôtel** de votre choix
This confirmation form **should be sent directly to the hotel** of your choice
Dirija directamente este formulario de confirmación **al hotel** que elija



UNION INTERNATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS
INTERNATIONAL TELECOMMUNICATION UNION
UNION INTERNACIONAL DE TELECOMUNICACIONES



SECTEUR DES RADIOCOMMUNICATIONS
RADIOCOMMUNICATION SECTOR
SECTOR DE RADIOCOMUNICACIONES

Séminaire des Radiocommunications du au
Radiocommunication Seminar from 15.11.04 to 19.11.04
Seminario de Radiocomunicaciones desde el al
Genève - Geneva - Ginebra

Confirmation de la réservation faite le A l'hôtel
Confirmation of the reservation made on To hotel
Confirmación de la reserva efectuada el al hotel

au prix préférentiel offert à l'UIT / at ITU preferential tariff / al precio preferencial ofrecido a la UIT

chambre simple/double du heure d'arrivée au
single/double room from Time of arrival to
habitación indiv./doble desde el hora de llegada al

Nom / Name / Apellido _____

Prénom / First name / Nombre _____

Adresse / Address / Dirección _____

Tel. _____

Fax. _____

Carte de crédit en garantie de la réservation

Credit card to guarantee this reservation:

AX/VISA/DINERS/EC _____

Tarjeta de crédito que garantiza la reserva

autre/other/otras

No. _____

validité/validity/validez _____

Date/Date/Fecha _____

Signature/Signature/Firma _____

ANNEX 4



**SEMINAIRE BIENNAL DU BUREAU DES
RADIOCOMMUNICATIONS**

GENÈVE, 15~19 NOVEMBRE 2004



Veuillez retourner à: Chef du Service des Bourses
UIT, Place des Nations
CH - 1211 Genève 20 (Suisse)

Tel: +41 22 730 5488
Fax: +41 22 730 5778
C.elec. marijana.lee@itu.int

LES CANDIDATURES FEMININES SONT ENCOURAGEES

DEMANDE DE BOURSE A SOUMETTRE AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2004

Pays : _____ Administration / Organisation _____

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS:

Nom de famille Mme/Mlle/M _____ Prénom(s) _____

Titre et Responsabilités principales dans l'organisation _____

Adresse professionnelle _____

Téléphone: _____ Fax _____

Courrier électronique _____

INFORMATION PASSEPORT:

Lieu et date de naissance _____

Nationalité _____ Numéro de passeport _____

Passeport émis le (date) _____ À (lieu) _____

Validité jusqu'à (date) _____

CONDITIONS. Les bourses sont accordées aux conditions suivantes:

1. Une bourse par pays éligible.
2. Un billet avion aller/retour du pays d'origine à Genève en classe économique par l'itinéraire le plus direct et le plus économique.
3. Une indemnité journalière destinée à couvrir les frais d'hébergement / repas / dépenses diverses.
4. Les participants titulaires d'une bourse doivent impérativement être présents dès le début et jusqu'à la fin de la réunion.

Date, lieu et signature du candidat: _____

**AFIN DE VALIDER CETTE DEMANDE DE BOURSE, LE NOM ET LA SIGNATURE DU FONCTIONNAIRE CHARGE
D'AUTHTENTIFIER LA DEMANDE DU CANDIDAT DOIVENT ETRE MENTIONNES CI-DESSOUS AVEC LE
CACHET OFFICIEL DU GOUVERNEMENT.**

(Nom et titre du fonctionnaire, en lettre d'imprimerie) _____

Signature : _____ Date : _____

